

## CONTACTS

---

### LABORATOIRE D'ONCOGÉNÉTIQUE

03 88 25 24 45

Centre de lutte contre le cancer Paul Strauss | Strasbourg

[labogenet@strasbourg.unicancer.fr](mailto:labogenet@strasbourg.unicancer.fr)

Danièle MULLER

[dmuller@strasbourg.unicancer.fr](mailto:dmuller@strasbourg.unicancer.fr)

...

### CONSULTATIONS D'ONCOGÉNÉTIQUE

Centre de lutte contre le cancer Paul Strauss | Strasbourg

03 88 25 86 71

Dr Jean-Pierre FRICKER

[jfricker@strasbourg.unicancer.fr](mailto:jfricker@strasbourg.unicancer.fr)

Dr Hélène SCHUSTER

[hschuster@strasbourg.unicancer.fr](mailto:hschuster@strasbourg.unicancer.fr)

Hôpitaux Universitaires | Strasbourg

03 88 11 57 85

Dr Christine MAUGARD

[oncogenetique@chru-strasbourg.fr](mailto:oncogenetique@chru-strasbourg.fr)

Hôpitaux civils | Colmar

03 89 12 51 53

Dr Jean-Marc LIMACHER

[jean-marc.limacher@ch-colmar.fr](mailto:jean-marc.limacher@ch-colmar.fr)

Centre Hospitalier | Mulhouse

03 89 64 82 44

Dr Emmanuelle GINGLINGER

[ginglingere@ch-mulhouse.fr](mailto:ginglingere@ch-mulhouse.fr)

...

### IPM – INTERFACE DE PATHOLOGIE MOLÉCULAIRE

03 88 12 71 93

Hôpital de Hautepierre - Département de pathologie

Pr Marie-Pierre CHENARD

Dr Gerlinde AVEROUS

Conception & réalisation : service communication Centre Paul Strauss | Janvier 2017 | DI-206-01



**CENTRE PAUL STRAUSS**  
Centre de lutte contre le cancer Alsace

# Indications d'analyses Gènes BRCA1 BRCA2

dans les cancers de l'ovaire, des trompes  
ou péritonéal primitif.

## 1<sup>ÈRE</sup> ÉTAPE

### Recherche de mutation constitutionnelle (germinale) sur prélèvement sanguin

#### CHEZ QUI ?

Chez toutes les femmes atteintes d'un adénocarcinome de l'ovaire, des trompes ou primitif du péritoine, isolé ou familial, à l'exception des cancers mucineux et des tumeurs borderlines de l'ovaire.

#### POURQUOI ?

L'analyse sur prélèvement sanguin permet de connaître le statut mutationnel constitutionnel BRCA1 et BRCA2 de la patiente. Ce résultat a un impact thérapeutique potentiel autorisant l'utilisation d'un inhibiteur de PARP dans le cadre de l'AMM actuelle, mais également des enjeux en terme de conseil génétique et de prévention pour les apparenté(e)s.

#### COMMENT ?

La prescription de ces analyses ne peut se faire que dans le cadre d'une consultation d'oncogénétique, après information et consentement éclairé de la patiente. Les résultats sont rendus à la patiente par le prescripteur. Le délai standard actuel en Alsace est de 4 à 6 mois.

## 2<sup>ÈME</sup> ÉTAPE

### Recherche de mutation somatique (tumorale) sur la tumeur

#### QUAND ?

Dans 8% des cas, il peut y avoir une mutation tumorale, alors que la patiente n'est pas porteuse de mutation délétère constitutionnelle. En cas de rechute sensible aux sels de platine, il est justifié de rechercher une mutation somatique (tumorale) qui peut permettre la

prescription d'un inhibiteur de PARP dans le cadre de l'AMM actuelle.

Si au moment de la rechute, le statut mutationnel n'est pas connu, il est indiqué d'adresser la patiente en consultation d'oncogénétique en demandant le circuit rapide, en vue d'une analyse constitutionnelle et éventuellement tumorale des gènes BRCA1 et BRCA2, si l'analyse constitutionnelle est non informative. Le délai d'analyse sera de l'ordre de 2 mois.

#### POURQUOI ?

C'est un test théranostique, qui permettra de prescrire un inhibiteur de PARP dans le cadre de l'AMM actuelle.

#### COMMENT ?

La prescription de cette analyse suit un circuit précis. Modalités de prélèvements et fiches de prescription sont accessibles sur le site internet du Centre Paul Strauss: [www.centre-paul-strauss.fr](http://www.centre-paul-strauss.fr) → laboratoire d'oncogénétique

→ Le prescripteur complète la fiche « Prescription d'examen de génétique tumorale: Gènes BRCA1-BRCA2 en vue d'un traitement anti-PARP de tumeurs de l'ovaire » et l'envoie au pathologiste en possession du prélèvement tumoral de la patiente.

→ Le pathologiste transfère le bloc de tissu tumoral et le bloc de tissu sain, avec la copie du compte-rendu anatomopathologique et la demande d'examen, à l'Interface de Pathologie Moléculaire (IPM) de l'Hôpital de Hautepierre.

→ L'IPM de l'Hôpital de Hautepierre réalise la qualification du tissu tumoral, puis transfère l'échantillon tissulaire avec la demande d'examen, au Laboratoire d'Oncogénétique du Centre Paul Strauss où est effectuée l'analyse tumorale des gènes BRCA1 et BRCA2.

→ Le biologiste envoie le résultat de l'analyse tumorale au prescripteur dans un délai d'un mois.

## INDICATIONS DES ANALYSES DES GÈNES BRCA1 BRCA2

